

Kibungu le 16 novembre 1961



N° 2518/Just.4/02/IN

OBJET:

Aff. RUGARAVU

A Monsieur l'Huissier
à
KIGALI

Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, pour compétence et exécution, l'original et copie de l'assignation à prévenu à charge du nommé RUGARAVU Jumaine avec prière de bien vouloir assigner ce dernier qui doit comparaître le 30 novembre 1961.

Rugaravu qui résidait à Karemba, serait actuellement à Kigali (Nyamirambo) suite aux troubles de septembre 61 qui ont eu lieu en Territoire de Kibungu.

Le Juge de Police
L. NIJS

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line with several horizontal strokes across it.